



**COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 3  
Absents : 2  
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE VINGT-SEPT JUIN à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 21 JUIN 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Florian GIBIER, (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT  
DEL2024-72**

**Rapporteur : Michel BELIN**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2024, il convient de procéder à des ajustements de crédits en dépenses et en recettes sur le budget annexe eau et assainissement, conformément à la nomenclature M49.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la DM n°1 au BP 2024 du budget eau et assainissement telle que présentée ci-dessous :

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT  
DECISION MODIFICATIVE N° 01  
AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

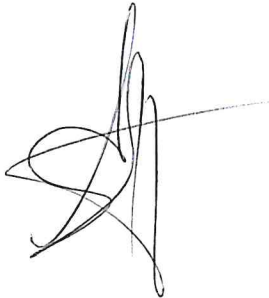
Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>				
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500	
67	678	Autres charges exceptionnelles	56 000	
70	70111	Vente d'eau aux abonnés		17 000
70	70611	Redevance d'assainissement collectif		20 000
70	706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		5 000
70	7064	Location de compteurs		5 000
70	7068	Autres prestations de services		10 000
77	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)		500
		<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>57 500</b>	<b>57 500</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget eau et assainissement 2024 telle que présentée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions de crédits ci-dessus mentionnés.

En Mairie, le 27 juin 2024  
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 27 juin 2024  
Le Maire,  
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le